

Communiqué de presse

Lausanne, le 29 janvier 2020

La Corodis (commission romande de diffusion des spectacles) se dote d'une nouvelle secrétaire générale.

Le Comité de la Corodis a désigné Sophie Mayor pour succéder à Karine Grasset au poste de secrétaire générale de l'association. Forte d'un parcours entièrement voué aux arts de la scène en Suisse romande, elle entrera en fonction le 1^{er} mai 2020.

Au terme d'une procédure de recrutement qui a permis d'examiner quelques 50 dossiers de candidature, les membres du Comité de l'association ont retenu, à l'unanimité, la candidature de Sophie Mayor. Sa maîtrise de l'écosystème des arts scéniques en Suisse romande, son excellente compréhension des enjeux de la Corodis, son expérience institutionnelle ainsi que l'attention qu'elle porte aux problématiques actuelles – telles que les conditions salariales des artistes, la mobilité des créateurs romands ou encore l'accès aux arts de la scène pour tous, en particulier dans les régions périphériques – sont autant de points forts qui lui permettront de répondre pleinement aux défis que doit relever l'association.

Sophie Mayor, née en 1976 à Orbe, se forme sur le terrain, entre programmation, création de festivals, administration de compagnies de théâtre et coordination de projets culturels avant de diriger le théâtre de la Tournelle à Orbe puis celui de l'Echandole à Yverdon-les-Bains dont elle est la directrice depuis 2012. Madame Mayor est également membre de la FRAS (fédération romande des arts de la scène), de plusieurs commissions d'attribution de fonds et est investie dans des réseaux internationaux de diffusion de spectacles. Le Comité se réjouit d'avoir trouvé en Sophie Mayor une personnalité fédératrice qui saura poursuivre les missions de la Corodis, à un moment où les défis dans le domaine des arts vivants se révèlent toujours plus importants.

Karine Grasset : 12 ans d'engagement pour la Corodis

Le Comité souhaite également témoigner à Karine Grasset sa profonde gratitude pour le travail accompli et relever les précieuses qualités personnelles qui lui ont permis de tisser des liens de confiance avec l'ensemble des partenaires culturels, qu'il s'agisse des compagnies romandes ou des institutions. En 12 ans, elle a permis à la Corodis de se positionner comme un interlocuteur respecté tant des acteurs culturels que des collectivités publiques. Elle a activement participé au déploiement de la Corodis et a largement contribué au succès de projets d'envergure comme Label+ romand – arts de la scène et la sélection suisse en Avignon (SCH).

Créée en 1993, la commission romande de diffusion des spectacles (Corodis) est une association à but non lucratif fondée par des représentants du théâtre, de la danse, par des artistes, des responsables culturels cantonaux et communaux et avec le soutien de la Fondation Pro Helvetia. Elle a pour mission de faciliter la diffusion et la promotion des spectacles romands en Suisse et à l'étranger. Son objectif est de permettre aux productions d'arts scéniques professionnelles romandes d'atteindre une pleine maturité artistique et une exploitation optimale en favorisant l'augmentation du nombre de représentations et l'allongement de la durée de vie des spectacles.

Son Comité est composé de représentant.e.s des cantons et des villes romandes ainsi que de représentant.e.s d'associations professionnelles reconnues du domaine des arts scéniques.

Plus d'informations : www.corodis.ch

Contacts :

Zsuzsanna Béri, présidente de la Corodis, 079 750 70 17
Sophie Mayor, 079 512 80 27